



Conseil national du sida

Tour Mirabeau
39/43 Quai André Citroën
75015 Paris
www.cns.sante.fr

Communiqué de presse

Paris, le 1^{er} décembre 2008

Dépistage et auto test : une fausse bonne idée

Le CNS se félicite que deux hauts responsables de l'UMP, dans un communiqué de presse daté du 30 novembre 2008, s'intéressent à la lutte contre le VIH et au dépistage. Depuis novembre 2006¹, le Conseil national du sida souligne l'urgence de faire évoluer le dispositif de dépistage de l'infection à VIH en France.

Il est nécessaire de généraliser la proposition de test de dépistage dans les structures de santé et de la banaliser. Actuellement, la découverte tardive de l'infection a des conséquences néfastes sur l'espérance de vie et l'ignorance du statut peut favoriser les transmissions. Le dépistage doit être optimisé, ce qui demande tant une meilleure utilisation des structures existantes que l'augmentation du dépistage dans les régions prioritaires et auprès des populations les plus exposées.

En dépit de son bon sens apparent, la proposition de l'UMP de mise à disposition des auto tests, à distinguer des tests rapides², ne répond pas aux besoins. L'un des enjeux premier du dépistage est de sensibiliser les personnes qui ne se sentent pas concernées et de les amener au dépistage. Pour cela, la banalisation de la proposition du test lors des contacts avec un médecin semble plus pertinente.

De même, l'offre de tests rapides aux urgences semble une solution plus intéressante, mais qui peut susciter des réticences dans ces services en dépit des actions déjà existantes et probantes dans les Départements français d'Amérique par exemple. L'utilisation des tests rapides ne représente d'ailleurs qu'un outil parmi d'autres au service d'une stratégie qu'il est maintenant important de définir. Dans son avis de 2006, le CNS prône le développement d'offre de ces tests par des associations du fait de leur bonne connaissance du milieu dans lequel vivent les populations les plus exposées au risque de transmission.

Un autre enjeu auquel ne répond pas l'auto test est celui du lien entre le dépistage et le soin. Les données disponibles montrent en effet que la découverte de l'infection à VIH ne s'accompagne pas nécessairement d'un recours aux soins, à cause notamment des tabous d'un autre âge bien réels que sont la stigmatisation et la discrimination des personnes infectées par le VIH. Ainsi, en 2007, un tiers des personnes qui arrivent dans le système de soin à un stade trop tardif de maladie déclarée (sida) connaissaient antérieurement leur séropositivité au VIH.

Enfin, comme le CNS le souligne dans un avis de 2004³ à propos de la commercialisation des autotests, ceux-ci pourraient être utilisés avant une relation sexuelle afin de justifier le non usage du préservatif. A cet égard le CNS s'inquiète de voir la position de l'UMP d'ores et déjà reprise par des groupes prônant les relations sexuelles non protégées.

Contact presse : Marc Dixneuf 01 40 56 68 58, marc.dixneuf@sante.gouv.fr

¹ Rapport sur l'évolution du dispositif de dépistage de l'infection par le VIH en France, 16 novembre 2006. www.cns.sante.fr/htm/avis/rapports_pdf/06_11_16_depistage.pdf

² L'expression d'« autotest » désigne un test d'autoanalyse, où le kit d'autoprélèvement est couplé à un dispositif permettant la visualisation par l'individu d'un résultat dans un délai de quelques dizaines de minutes. Il faut distinguer ces tests par rapport aux tests dits rapides qui sont réalisés par un personnel formé, le délai de rendu du résultat est identique.

³ Note valant avis sur la commercialisation des autotests VIH, 9 décembre 2004, www.cns.sante.fr/htm/avis/depistage/09_12_04/fr_1_b.htm